
Adresse de la société populaire de Ferrières, district de Montargis, qui félicite la Convention sur son énergie et son courage et annonce plusieurs dons pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 27 germinal an II (16 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Ferrières, district de Montargis, qui félicite la Convention sur son énergie et son courage et annonce plusieurs dons pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 27 germinal an II (16 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 640-641;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29924_t1_0640_0000_10

Fichier pdf généré le 01/02/2023

34

Les habitans de la commune de Castel-Sagrat, département de Lot-et-Garonne, ont vu avec plaisir partir du sein de leurs foyers 120 bras pour la défense de la patrie. Ils ont remis pour eux, au directoire du district de Valence, 200 chemises, 38 paires de draps, 10 paires de bas, un manteau et une couverture. (1)

[Castel-Sagrat, 20 germ. II] (2).

« Législateurs,

La commune de Castel-Sagrat composée de 280 habitans, chefs agricoles, a vu partir de son sein avec gaité pour la défense de la patrie 120 bras; elle a fait pour ses dignes enfans et leurs frères d'armes une collecte de 200 chemises, 38 paires de draps, 10 paires de bas, un manteau et une couverture; tous ces effets soigneusement encaissés et remis depuis hier au directoire de Valence, sont à la disposition du Comité militaire.

Augustes Sénateurs, votre philosophie éclaire nos âmes, alimente nos cœurs, fortifie nos nerfs et détruit les préjugés de notre enfance. Nos terres sont cultivées, nos travaux pénibles vont sans relâche, nos jeunes fils, pour voler au secours de leurs frères, attendent avec impatience, non l'âge requis par la loi, seulement des forces que leur courage prémature. Enfin tous nos cœurs réunis en faisceaux, cimentés par le gluten de la raison, à jamais durable, invitent la Convention de rester à son poste tout le temps nécessaire pour purifier et consolider tout pour le bonheur de tous.

Vous le pouvez, vertueux Républicains sans-culottes, parce que vous en avez les moyens; vous le devez au droit naturel et sacré de l'homme; vous le devez aux mânes de vos frères morts pour la liberté; vous le devez aussi à la béatitude du genre humain. Continuez donc sans relâche vos glorieux et pénibles travaux.

O toi, Génie de la Montagne, étonnant soutien et fidèle protecteur de l'ignorance trop longtemps opprimée, ta force est certaine vertu Egalité; avec cette arme seule triomphante, à la fois ou tour à tour, tous les génies malfaisans qui t'entourent pour te donner de nouveaux fers, recevront la mort. Courage donc, courage, frappe du rasoir la nuque du dernier monstre, envoie dans le désert de l'Afrique, sur le dos du dernier hypocrite les 7 péchés capitaux, écrase les insensés, purge 15 fois les grands fripons anciens et modernes, tiens les petits au régime, préserve nous des insectes (*sic*) qui dévorent encore les fruits de nos sciences. Enfin, épure, rejette et place en même temps dans tous les cadres avec ordre, les choses possibles, propage et grave sur le cœur de tes disciples ta seule doctrine, alors seulement, alors tu auras un droit imprescriptible à notre reconnaissance, fais le tableau du droit nature de l'homme, seul souverain du monde, et remplis ta tâche. S. Union et F.»

RUADE (*présid.*), DUHARD (*secrét.*).

(1) P.V., XXXV, 267.

(2) C 297, pl. 1028, p. 25.

35

Les membres de la société populaire et montagnarde de Floing et Saint-Menges, réunis, département des Ardennes, annoncent qu'ils viennent de célébrer une fête en réjouissance de la reprise de Toulon; ils ont fait à la patrie un abandon volontaire de 2,111 liv. sur des pertes constatées par des commissaires du pouvoir exécutif; ils y ont ajouté 516 liv. en assignats, 3 fusils de calibre, une carabine, 4 gibernes, un habit de volontaire et 6 chemises; le tout a été déposé au district de Sedan. (1)

36

La société populaire de Ferrières, district de Montargis, en félicitant la Convention sur son énergie et son courage, en applaudissant aux lois bienfaisantes et salutaires qu'elle a données pour le bonheur du peuple, annonce qu'elle a fourni 100 volontaires; elle a fait offrande à la patrie de 1,040 liv. 15 sols pour les indigens; de 180 marcs d'argenterie, 123 marcs de galons, 7 milliers de fer, 12,420 livres de plomb, 10 cloches et autres objets; et pour les défenseurs de la patrie, 162 chemises, 29 paires de souliers. Elle demande les bustes des martyrs de la liberté (2).

[Ferrières, 30 vent. II] (3).

« Intrépides Montagnards,

Recevez le tribut de reconnaissance que nous devons à votre énergie, à vos constants efforts, aux lois bienfaisantes et salutaires que vous avez données pour le bonheur du peuple et le triomphe de l'humanité, et surtout aux mesures vigoureuses que vous venez de prendre contre ces gens qui n'avaient que le masque du patriotisme et qui nous cajolaient pour nous tromper. Que leur prompt châtiment fasse trembler tous les pervers habitans des campagnes, simples comme la nature. Nous ne savons pas faire de grands discours, mais nos cœurs tout entiers à la République une et indivisible, ne font de vœux que pour sa prospérité.

Nous venons de faire un épurement rigoureux; quelques ministres du culte catholique étaient venus s'asseoir parmi nous; ils ne sont plus et l'air que nous respirons nous semble plus pur. Les guérites du fanatisme ont été converties en guérites républicaines. Au-dessus de la porte de la ci-devant église, au lieu de croix on va voir cette inscription: Temple de la Raison. La raison, en effet voilà notre culte, la Liberté, l'Egalité, voilà nos dieux.

Aucun de nous n'est dans l'aisance, mais aucun sacrifice ne coûte à des républicains quand il s'agit du salut de la Patrie.

Notre commune a volontairement offert et donné :

(1) P.V., XXXV, 262. B^{tn}, 28 germ.; Rép., n° 120.

(2) P.V., XXXV, 262. B^{tn}, 28 germ.; Rép., n° 120.

(3) D XXXVIII, 5, doss. LXXI.

1° 100 volontaires dont 18 seulement de la 1^{re} réquisition.

2° 1,044 livres 15 sols pour les indigents.

3° 180 marcs d'argenterie.

4° 123 marcs de galons, or et argent.

5° 7 milliers de fer.

6° 12,480 livres de plomb provenant d'un clocher abattu.

7° 707 livres de cuivre et potain.

8° 40 livres de charpie.

9° 10 cloches.

10° 162 chemises, 5 paires de bas, 5 draps, un habit uniforme, une paire de pistolets et 29 paires de souliers.

11° Un office d'échevin par le citoyen Delon, en son nom et en celui des citoyens Bourgoin, ses beaux-frères.

Tout cela est bien peu sans doute, mais c'est le denier de la veuve.

En échange de ces faibles dons, nous serait-il permis de vous demander les bustes des martyrs de la Liberté. Nous nous croyons dignes de les posséder; leur présence électrisera nos âmes et nous rappellera sans cesse ce que nous devons à la patrie, et comme eux, s'il le faut, nous donnerons notre sang pour la défendre contre tous ses ennemis dont nous bravons les poignards.

Au nom de cette patrie à laquelle vous avez consacré toute votre existence, au nom de la République que vous avez fondée, au nom de l'humanité à laquelle vous venez de rendre un hommage éclatant en abolissant l'esclavage des nègres. Ne quittez votre poste que quand les brigands couronnés auront fléchi le genou devant la statue de la Liberté. Point de paix avec les scélérats. S. et F.»

LERQUILLON, BORDIER, GASTELLIER, ARRAULT, J. BARTHÉLÉMY, CHARTIER, THIMONIN, SORIÉ, DELON, FOSSERVILLE, LECROS, PINSON, GAILLARD, CHANDIVERT, IMBERT (*présid.*), GODARD, HOMBERT, BOCUT, BELAMY.

37

La société populaire de la Ferté-Gaucher a offert, pour nos frères d'armes, une souscription qui a produit 485 chemises, 63 paires de souliers, 36 paires de bas, 17 draps, 6 mouchoirs, 3 aunes de toile, 2 pièces d'argent portant l'effigie du tyran, et la somme de 109 liv. 10 sols en numéraire; le tout déposé au district du Rozai. (1)

38

Les membres du comité de surveillance de la commune de la Réole ont envoyé à la monnaie, à Bordeaux, 197 marcs une once d'argenterie, 131 marcs 6 onces 4 gros de franges et galons d'or et d'argent; ils ont fait remettre dans les magasins nationaux 180 chemises, 32 paires de bas, 20 paires de souliers, 7 mouchoirs, 6 cols, 133 liv. en assignats et 13 liv. 4 sols en numéraire (2).

(1) P.V., XXXV, 262. Bⁱⁿ, 3 flor. (2^e suppl^t).

(2) P.V., XXXV, 262. Bⁱⁿ, 29 germ. (2^e suppl^t); M.U., XXXVIII, 444.

[La Réole, 17 vent. II] (1).

« Nous sommes l'œil de la nation et c'est aux pères de la patrie que nous devons compte de tout ce qui intéresse la République. La voix de ses besoins et celle de la philosophie ont fait sortir des catacombes du fanatisme les trésors amoncelés par la superstition. Epurés au creuset national, les vases d'or et d'argent, si longtemps souillés par l'impureté et les vices, que la piscine purificatrice les rende à leur destination essentielle, l'intérêt du peuple; et que la raison s'applaudisse d'une nouvelle tête abattue à l'hydre des préjugés. En vous envoyant ces richesses, nous enlevons au prêtre une de ses armes les plus puissantes, mais il en reste d'autres aux ennemis de l'Etat. Les aristocrates, les modérés, les faux patriotes plus dangereux encore aiguissent dans le silence les poignards que leur criminelle délirence nous prépare. Ils se cachaient dans l'ombre, mais ils ont relevé leur tête hideuse au bruit, semé, que les représentants du peuple Ysabeau et Tallien rentraient dans le sein de la Convention; ils fondent leurs espérances sur les machinations dont ils sauront entourer les nouveaux commissaires. Pères de la Patrie, cette joie sinistre est le plus digne éloge de ces deux Montagnards.

Nous sommes les surveillans du salut public et nous devons vous dire que leur absence l'exposerait.

Nous avons fait porter à la Monnaie à Bordeaux, 197 marcs, une once argentés et 131 marcs 6 onces 4 gros frange et galon or et argent.

Nous avons fait déposer dans les magasins nationaux 180 chemises, 32 paires de bas, 20 paires de souliers, 7 mouchoirs et 6 cols, 133 liv. en assignats et 13 liv. 4. sols en argent.»

39

La commune de Grisolles, district de Castel-Sarrasin, a envoyé au district, pour ses frères d'armes, 200 chemises, 7 paires de souliers, 57 fusils, beaucoup d'autres effets, 625 liv., 24 marcs 3 onces d'argenterie et toutes les dépouilles de son église (2).

[Grisolles, 2^e décade vent. II] (3).

« Législateurs,

La liberté triomphe, l'égalité a posé les bases de son empire sur les débris des titres fastueux, des privilèges absurdes et des préjugés le mieux cimentés. C'est à vos efforts constants, à vos glorieux travaux que nous devons tous ces bienfaits. Grâce immortelles vous soient à jamais rendues; mais l'orage n'est pas tout à fait dissipé, la tempête gronde encore et vous fait un devoir sacré de rester à votre poste. Si les rênes de l'Etat passaient en d'autres mains, l'intrigue et la corruption pourraient bientôt renverser votre ouvrage. Citoyens représentants, c'est à vous de le soutenir; c'est à

(1) C 297, pl. 1028, p. 26.

(2) P.V., XXXV, 262. Bⁱⁿ, 1^e flor. (2^e suppl^t).

(3) C 298, pl. 1043, p. 24.